



## Lycées Champollion

13 avenue Fernand Pezet – BP 213 – 46106 FIGEAC Cedex

Tél. : 05 65 34 27 91

Mail frais scolaires LGT-LP : [fraisco-LGT.champo46@ac-toulouse.fr](mailto:fraisco-LGT.champo46@ac-toulouse.fr)

Site internet : <http://champollion.entmip.fr/>

# FICHE INTENDANCE

*A remettre dans votre dossier d'inscription*

NOM : ..... Prénom : ..... Classe : .....

Régime (cocher la bonne case) :

☐ Externe

Demi-pensionnaire ☐ DP 5 jours ☐ DP 4 jours\* ☐ DP 3 jours\*

\*Préciser les jours : ☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Mercredi ☐ Jeudi ☐ Vendredi

☐ Interne

Les élèves inscrits comme demi-pensionnaire peuvent opter pour la demi-pension 5 jours, 4 jours ou 3 jours, à condition que ces jours soient toujours les mêmes dans la semaine.

Nom et prénom du Responsable légal : .....

Courriel (obligatoire) : .....

Nom, tél et adresse de l'employeur : .....

Date :

Signature du responsable légal :

En cas de modification de ce régime, un courrier signé par le responsable légal stipulant l'ancien et le nouveau régime (avec les jours précis) sera à remettre au service intendance **avant le 30 septembre** pour le premier trimestre ou avant le début de chaque trimestre suivant.

La facturation **des frais scolaires s'effectue par trimestre**, grâce à un « Avis de versement » émis par courriel (l'expéditeur étant opale-asap@noreply.phm.education.gouv.fr). Des modifications en cours de trimestre vous parviendront de ce même expéditeur en cas d'absence justifiée (se référer au règlement intérieur) ou lors d'un service non rendu par l'établissement.

Les montants des forfaits sont en ligne sur l'ENT.

Les modalités de règlement des factures sont :

- par virement bancaire au lycée en **indiquant le nom et prénom de l'élève concerné**
- par télépaiement en ligne sur ÉduConnect
- par chèque en **indiquant le nom et prénom de l'élève concerné** au dos du chèque
- en numéraire au service intendance du lycée.

Vous avez la possibilité de demander un échéancier à l'agence comptable dès la rentrée.

Vous pouvez constituer un dossier de demandes d'aides sociales en cas de difficulté financière (documents en ligne sur l'ENT). Sur RDV, l'assistante sociale de l'établissement peut vous recevoir et vous assister.

Merci de joindre votre RIB (document obligatoire pour valider l'inscription).

**Merci de coller votre RIB ici**